

ACTION 2 - ACQUERIR ET VALORISER LES DONNEES DE COMPTAGE ET DE SUIVI

OBJECTIF DE L'ACTION

Homogénéiser les données récoltées et fluidifier leur remontée pour permettre une meilleure valorisation notamment pour les actions de conservation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION

Poursuivre le recensement des mâles chanteurs avec une amélioration de la remontée des données et encourager une rétro-saisie des données récoltées par le passé sur un outil commun.

Compléter les suivis sur le Râle des genêts en élargissant l'application de protocoles testés au niveau local et sur d'autres espèces (cortège d'espèces prairiales) dans un objectif de reconquête/colonisation.

CONTEXTE ET ENJEUX

Le recensement des mâles chanteurs de Râles des genêts est effectué chaque année dans des zones ciblées, avec une enquête nationale tous les 4 ans étendue sur les zones secondaires (et/ou potentielles). Ces informations sont essentielles pour la mise en œuvre de mesures de protection puisque que le postulat de départ est la localisation du mâle chanteur. Cependant, la remontée des données à la structure coordinatrice est compliquée, la précision des données est variable selon les zones et l'effort de prospection est rarement renseigné. Il y a donc un enjeu à fluidifier la remontée des données et à homogénéiser la façon dont elles sont saisies pour une meilleure exploitation de celles-ci au niveau national. Les données récoltées par le passé gagneraient également à être saisies sur un outil commun.

Le suivi d'autres espèces liées au même milieu que le râle en période de reproduction, en particulier le Courlis cendré, le Tarier des prés, le Bruant des roseaux... (à définir selon les territoires) doit être encouragé pour évaluer l'intérêt des habitats comme zones de reconquête. L'absence de râle ne doit pas réduire les efforts pour maintenir les habitats prairiaux favorables. L'orientation des suivis vers ces autres espèces ayant des contraintes assez similaires (nidification au sol, préservation d'un couvert herbacé plus tardif) permettra de conserver un milieu favorable au Râle des genêts dans la perspective d'un éventuel retour sur des territoires autrefois occupés.

ACQUIS DES PROGRAMMES PRÉCÉDENTS

Les précédents programmes ont permis la mise en œuvre d'un protocole national de suivis des mâles chanteurs déjà expérimenté et amélioré en 2021 en définissant des périodes de comptages nationaux (Annexe 6). Un bilan annuel des effectifs des années précédentes sur le nombre et la localisation des mâles chanteurs est réalisé depuis les années 1980. Une demande de dérogation espèce protégée pour l'utilisation de la repasse a été portée par la LPO Anjou comme structure animatrice nationale, pour une durée de 5 ans (Annexe 3).

Le CPIE Meuse, avec l'appui d'un bio-acousticien, a mené un essai sur l'acoustique passive en utilisant des enregistreurs en 2019. Les premiers résultats sont intéressants et méritent d'être approfondis. Plusieurs sites mettent en place des suivis (fauche et fenaison) qui ne font pas l'objet de valorisation autre que locale, et ne font pas l'objet d'analyse au niveau national. Ces suivis

apportent toutefois des informations complémentaires intéressantes tant sur le rôle (confirmation de reproduction : observation de jeunes) que sur les pratiques (date des fauches, technique utilisée...).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Suivi des mâles chanteurs. Le protocole a été revu pour inclure les variations régionales constatées sur le rôle. Un passage semble commun à toutes les zones prospectées : entre le **11 juin et le 19 juin**. Un second passage sera choisi dans le cadre des déclinaisons régionales, parmi les périodes suivantes :

- entre 21 avril et le 30 avril
- entre 21 mai et le 29 mai
- entre 27 juin et le 9 juillet.

Des passages complémentaires peuvent être ajoutés et laissés aux choix des déclinaisons régionales ou structures locales.

En absence d'un outil commun fonctionnel, il est proposé d'effectuer la saisie des données sous Faune France en séparant bien les données « protocolées » (à rentrer sous le module de saisie spécifique « Rôle ») pour les sites suivis, des autres données.

Tous les 4 ans, lors de l'enquête nationale, les structures locales seront invitées à réaliser un effort de prospection plus important en incluant dans les zones prospectées, des zones historiques de présence où le rôle n'a pas été contacté récemment. Il devra être recherché à faire remonter les anciennes données sur Faune France pour récupérer ces données au niveau national et ainsi permettre une analyse plus fine des données.

D'autres suivis concernant le Rôle des genêts, testés à une échelle plus locale, pourraient être déployés plus largement et nécessitent un travail de structuration d'un protocole sur :

- un **suivi acoustique passif** via la pose d'enregistreurs au niveau national. Un premier essai du suivi acoustique passif réalisé sur une partie de la vallée de la Meuse a permis de tester la fiabilité du matériel. L'objectif et l'intérêt de ce type de suivi semblent pertinents pour permettre d'augmenter la pression de détection pour préciser/confirmer le nombre d'individus chanteurs, et ainsi compléter les suivis par points d'écoute déjà réalisés et qui ne peuvent être menés sur toutes les zones intéressantes faute de moyens humains. De plus, cela pourrait également permettre de confirmer le statut de reproduction des individus localisés (changement du pattern de chant du mâle lorsqu'il est apparié : chante davantage en journée).
- un **suivi de fauche**. Outre le sauvetage des individus et le maintien d'un contact direct avec les agriculteurs, il permet la récolte de données de reproduction certaine par l'observation d'éventuels poussins, parfois sur des secteurs où aucun mâle chanteur n'avait été entendu. Ce suivi permet donc de compléter avantageusement le comptage des mâles chanteurs.
- un **suivi de fenaison**, déjà réalisé par quelques structures, permet un suivi précis des fauches et donc de l'évolution des surfaces en herbe encore debout favorable au rôle.

Suivi du cortège d'espèces liées aux zones favorables au rôle. Sur les territoires de reconquête (présence ancienne du rôle avec habitat toujours favorable, de présence actuelle et/ou colonisation (habitats favorables sans rôle pour le moment comme en périphérie des zones humides pour permettre la première ponte), un suivi du cortège d'avifaune prairiale peut être mis en place. L'efficacité des mesures de gestion ne doivent pas dépendre seulement des comptages rôles car plusieurs variables encore mal appréhendées peuvent influencer les effectifs de rôles sans forcément dépendre des actions mises en œuvre sur les territoires (migration, hivernage...). Après définition du cortège type (déterminer pour chaque région), un protocole par points d'écoute (EPOC/STOC EPS) pour détecter les individus et suivre les tendances de populations peut être mise en œuvre pour compléter les suivis.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Toute la France sur les zones accueillant ou ayant accueilli du râle ou présentant des habitats favorables (lien cortège d'espèces prairiales).

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉALISATION

Nombre de sites suivis par protocole râle, de points d'écoute « râle » et EPOC (cortège d'avifaune prairiale ciblé).

Nombre d'enregistreurs posés pour le suivi acoustique passif/ nombre de sites équipés ou de surfaces couvertes.

Pourcentage de données remontées / collectées.?

Surface de prairie ayant bénéficié d'un suivi de fauche, d'un suivi de fenaison.

LIVRABLES ATTENDUS

Cartographie des surfaces couvertes en suivi acoustique

Plateforme / BDD commune

Cartographie des habitats potentiels non occupés

Protocoles suivi acoustique passif, fenaison et fauche.

Synthèse annuelle des différents suivis.

ACTEURS ET ORGANISMES MOBILISABLES

Opérateur : structure animatrice du PNA

Partenaires : animateurs Natura 2000 concernés, associations de protection de la nature (APN), collectivités, Parcs Naturels, Conservatoires d'espaces Naturels, réserves, OFB

BUDGET ESTIMATIF ET SOURCES DE FINANCEMENT MOBILISABLES

Coordination, suivis, analyse et production d'une synthèse annuelle et d'une étude plus poussée sur deux années à enjeux forts 2026 et 2030 : action incluse inclut dans l'animation nationale et régionales

Rédaction de protocoles : inclus dans l'animation nationale.

Enquête râle : 65 000€/an année classique ou 90 000€/an année enquête nationale. Autres suivis : 150 000€/an annuel financements possibles par les DREAL dans le cadre du PNA, Natura 2000, réserves, conseils régionaux et départementaux, collectivités, AAP de l'OFB et agences de l'eau...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Enquête nationale : 2026 et 2030

Enquête annuelle : tous les ans (2024 à 2033)

Rédaction des protocoles des autres suivis + création des modules de saisie dédiés : 2024 -2025 + mise en œuvre des protocoles tous les ans à partir de 2024.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Beslot E, Deceuninck B. (2012), Rôle des genêts *Crex crex* in Dupuis, V. et les coordinateurs espèces. P 304. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2011. Ornithos 19 : 289-325.

Martin A, Havet M. (2020). Analyse de l'évolution des dates de fauches entre 2016 et 2020 sur les Basses Vallées Angevines et l'impact sur le Rôle des genêts. LPO Anjou/DREAL Pays de la Loire.

Pichenot J. (2019). Test d'enregistreurs AudioMoth et de l'acoustique passive pour le suivi du Rôle des genêts dans la ZPS de Stenay- Mouzay. CPIE Meuse.